

# BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

COMPARAISONS FAITES ENTRE LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2016 ET LE  
DEUXIÈME TRIMESTRE 2017

## LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT

Unité :	Postes		Nombre de postulant(s) pour un poste	Nombre moyen d' entreprises actives au RTE	Nombre moyen d' employeurs déclarés à la CPS (a)	Nb d' employeurs ayant déposé une offre au SEFI (b)	Entre- prises qui recrutent (b/a)	Nombre moyen salariés déclarés à la CPS*
	offerts	pourvus						
	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%	nombre
<b>Industrie</b>	<b>43</b>	<b>20</b>	<b>26</b>	<b>2 570</b>	<b>447</b>	<b>20</b>	<b>4,5 %</b>	<b>4 764</b>
Industries extractives	-	-	-	41	13	-	0,0 %	142
Industrie manufacturière	33	16	29	2 447	408	16	3,9 %	3 587
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4	3	3	44	11	2	18,2 %	559
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	6	1	21	38	15	2	13,3 %	476
<b>Variation annuelle</b>	<b>13 %</b>	<b>- 29 %</b>	<b>- 2 %</b>	<b>3 %</b>	<b>0 %</b>	<b>- 13 %</b>	<b>- 13 %</b>	<b>3 %</b>

\* : les données CPS sont provisoires.

Note de lecture : les données de la CPS et du RTE étant présentées en moyenne mensuelle, le total peut parfois différer de la somme des ventilations en raison des arrondis.

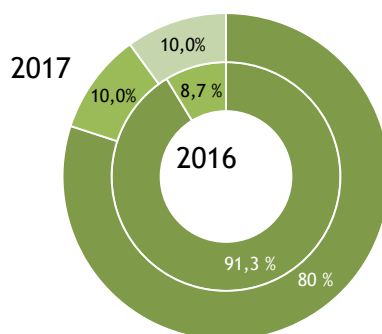
Sources : SEFI, CPS, ISPF

Le nombre d'employeurs ayant déposé une offre d'emploi au SEFI au deuxième trimestre 2017 diminue en glissement annuel, tout comme le nombre de postes pourvus, alors que le nombre de postes offerts augmente.

## EMPLOYEURS SEFI PAR ACTIVITÉ



INSTITUT  
DE LA  
STATISTIQUE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE



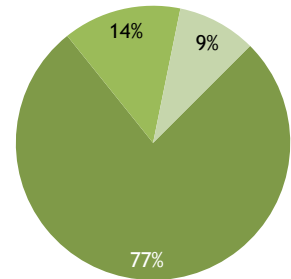
- Industrie manufacturière
- Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
- Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

Sources : SEFI, CPS, ISPF

## LES POSTES OFFERTS

### Par secteur d'activité de l'employeur

Unité :	2016	2017	Variation
	nombre	nombre	2017/2016 %
<b>Industrie</b>	<b>38</b>	<b>43</b>	<b>13 %</b>
<b>Industries extractives</b>	-	-	-
Industries extractives	-	-	-
<b>Industrie manufacturière</b>	<b>35</b>	<b>33</b>	<b>- 6 %</b>
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	9	12	33 %
Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	-	-	-
Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie	-	3	-
Industrie du papier et du carton	1	1	0 %
Imprimerie et reproduction d'enregistrements	7	2	- 71 %
Industrie chimique	2	-	- 100 %
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1	-	- 100 %
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	-	-	-
Métallurgie	-	-	-
Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	1	5	400 %
Fabrication d'équipements électriques	-	-	-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-	-	-
Industrie automobile	-	-	-
Fabrication d'autres matériels de transport	1	2	100 %
Autres industries manufacturières n.c.a.	10	8	- 20 %
Réparation et installation de machines et d'équipements	3	-	- 100 %
<b>Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné</b>	-	<b>4</b>	-
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	4	-
<b>Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>100 %</b>
Captage, traitement et distribution d'eau	2	5	150 %
Collecte et traitement des eaux usées, traitement des déchets et dépollution	1	1	0 %



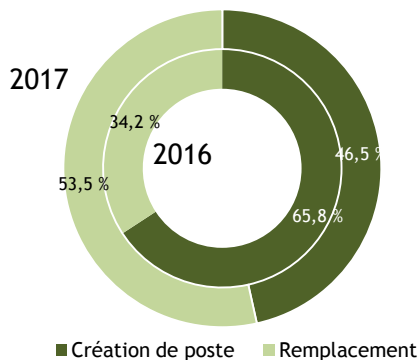
■ Industrie manufacturière  
■ Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution  
■ Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

76% des offres sont issues des activités des industries manufacturières, seule branche de l'industrie qui a diminué son offre. Elles ont progressé dans la fabrication de denrées alimentaires, représentant 28 % de l'offre totale de l'industrie au deuxième trimestre 2017.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

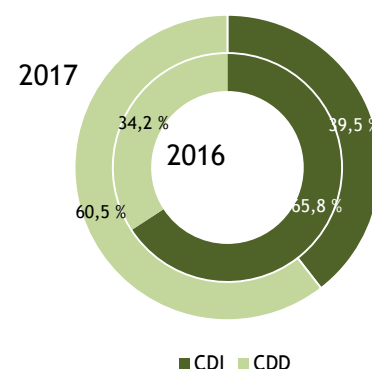
### Par motif de recrutement et type de contrat

#### MOTIFS DE RECRUTEMENT



■ Création de poste ■ Remplacement

#### TYPES DE CONTRAT



■ CDI ■ CDD

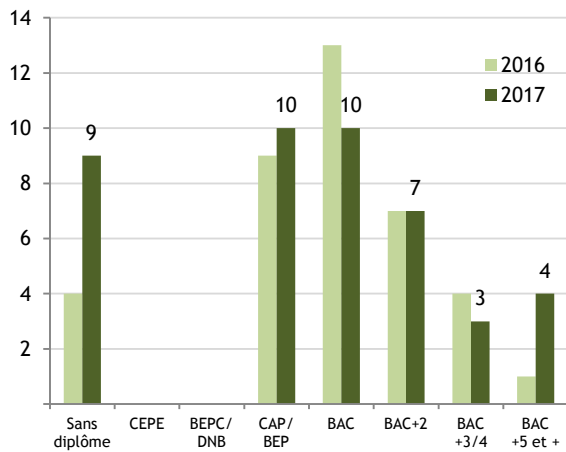


➔ Au deuxième trimestre 2017, les remplacements sont plus fréquents que les créations de postes, contrairement au deuxième trimestre 2016.

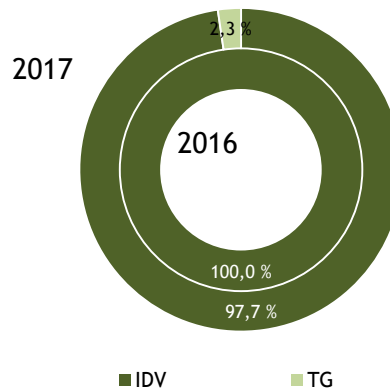
➔ La majorité des offres sont des contrats à durée déterminée.

Par niveau scolaire requis et lieu de travail

NIVEAU SCOLAIRE REQUIS



LIEU DE TRAVAIL



56 % des offres s'adressent à des personnes diplômées ayant au minimum le BAC.

99 % de offres de l'industrie sont à pourvoir dans les communes de Papeete et Faa'a.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

Par lieu de travail

	2016	2017	Variation 2017-2016		2016	2017	Variation 2017-2016		2016	2017	Variation 2017-2016
Unité : nombre											
<b>Îles Du Vent</b>	<b>38</b>	<b>42</b>	<b>+ 4</b>	<b>ISLV</b>	-	-	-	<b>FAKAHINA</b>	-	-	-
MAIAO	-	-	-	BORA-BORA	-	-	-	FAKARAVA	-	-	-
MOOREA	-	-	-	HUAHINE	-	-	-	FANGATAU	-	-	-
TETIAROA	-	-	-	MAUPITI	-	-	-	HAO	-	-	-
TAHITI	38	42	+ 4	RAIATEA	-	-	-	HIKJERU	-	-	-
AFAAHITI	1	-	- 1	TAHAA	-	-	-	KATIU	-	-	-
ARUE	1	1	0					MAKATEA	-	-	-
FAA'A	4	8	+ 4	<b>Îles Marquises</b>	-	-	-	MAKEMO	-	-	-
FAAONE	-	-	-	FATU-HIVA	-	-	-	MANGAREVA	-	-	-
HITIAA	-	-	-	HIVA-OA	-	-	-	MANIHI	-	-	-
MAHAENA	-	-	-	NUKU-HIVA	-	-	-	MARUTEA SUD	-	-	-
MAHINA	-	-	-	TAHUATA	-	-	-	MATAIVA	-	-	-
MATAIEA	-	-	-	UA-HUKA	-	-	-	MORUROA	-	-	-
PAEA	1	-	- 1	UA-POU	-	-	-	NAPUKA	-	-	-
PAPARA	-	-	-					NEKUTEPIPI	-	1	+ 1
PAPEARI	-	-	-	<b>Îles Australes</b>	-	-	-	NENGENGO	-	-	-
PAPEETE	21	33	+ 12	RAIVAVAE	-	-	-	NIAU	-	-	-
PAPENOO	-	-	-	RAPA	-	-	-	NUKUTAVAKE	-	-	-
PIRAE	2	-	- 2	RIMATARA	-	-	-	PUKA PUKA	-	-	-
PUEU	-	-	-	RURUTU	-	-	-	RANGIROA	-	-	-
PUNAAUIA	6	-	- 6	TUBUAI	-	-	-	RAROAIA	-	-	-
TARAVAO	2	-	- 2					REAO	-	-	-
TAUTIRA	-	-	-	<b>TG</b>	-	1	+ 1	TAKAPOTO	-	-	-
TEAHUPOO	-	-	-	AHE	-	-	-	TAKAROA	-	-	-
TIAREI	-	-	-	AHUNUI	-	-	-	TAKUME	-	-	-
TOAHOTU	-	-	-	AKAMARU	-	-	-	TATAKOTO	-	-	-
VAIRAO	-	-	-	ANAA	-	-	-	TIKEHAU	-	-	-
				APATAKI	-	-	-	TIKEI	-	-	-
<b>Hors Polynésie</b>	-	-	-	ARUTUA	-	-	-	TOAU	-	-	-
								TUREIA	-	-	-

Sources : SEFI, CPS, ISPF



Par métier recherché

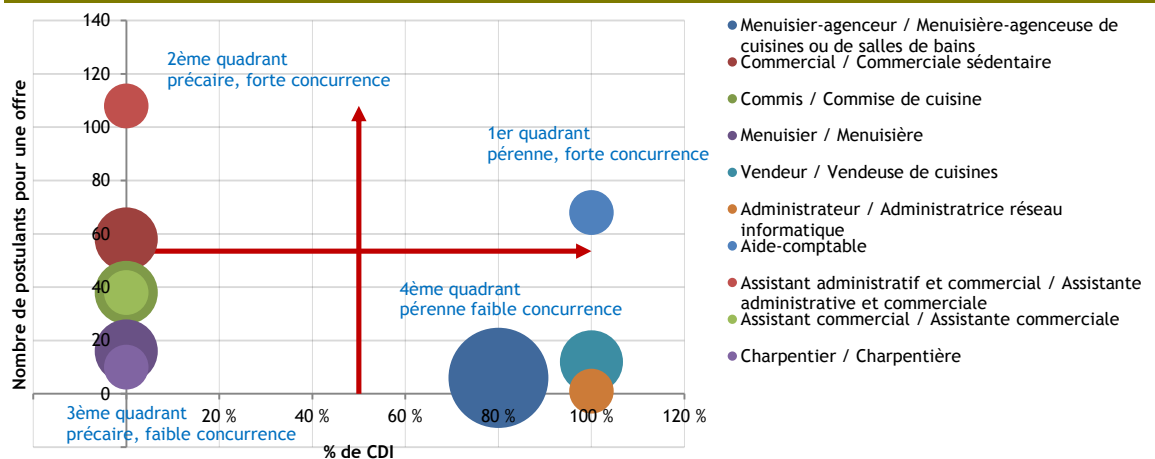
TOP 10 DES BESOINS EN EMPLOI

Unité :	Postes offerts	CDI	Postes pourvus (1)	Postulants pour 1 poste	Niveau de formation (2)
	nombre	%	nombre	nombre	
Menuisier-agenceur / Menuisière-agenceuse de cuisines ou de salles de bains	5	80 %	-	6	CEPE
Commercial / Commerciale sédentaire	2	0 %	2	58	BAC
Commis / Commise de cuisine	2	0 %	2	38	CAP/BEP
Menuisier / Menuisière	2	0 %	2	16	CEPE
Vendeur / Vendeuse de cuisines	2	100 %	-	12	BAC+2
Administrateur / Administratrice réseau informatique	1	100 %	1	1	BAC+3/4
Aide-comptable	1	100 %	1	68	BAC+2
Assistant administratif et commercial / Assistante administrative et commerciale	1	0 %	1	108	BAC
Assistant commercial / Assistante commerciale	1	0 %	1	38	BAC+2
Charpentier / Charpentière	1	0 %	1	10	CAP/BEP

(1) Certaines offres non pourvues sont encore en cours de recrutement au 18/01/2018  
(2) Métiers classés selon ROME - Niveau de formation minimum requis

Sources : SEFI, CPS, ISPF

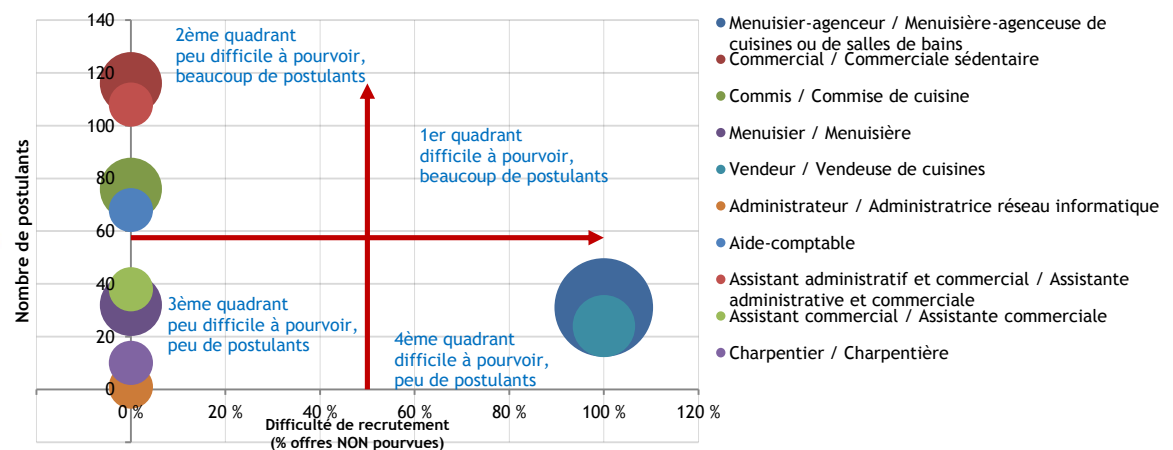
DIFFICULTÉS D'INSERTION DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL (POUR LES DEMANDEURS)



Note de lecture : Les postes pour les administrateurs réseau et les vendeurs de cuisines, sont des contrats à durée indéterminée, et la concurrence est faible.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (POUR L'EMPLOYEUR)



Note de lecture : Les postes de menuisiers-agenceur en cuisine et ceux de vendeurs de cuisines (en bas à droite) sont difficile à pourvoir et il y a peu de candidats.

Sources : SEFI, CPS, ISPF

TOP 3 DES MÉTIERS PAR DOMAINE ROME

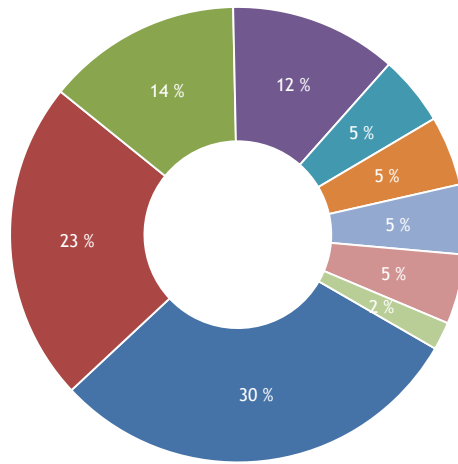
Nombre de postes offerts

<b>COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION</b>	
Commercial / Commerciale sédentaire	2
Vendeur / Vendeuse de cuisines	2
Assistant administratif et commercial / Assistante administrative et commerciale	1
<b>COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMEDIA</b>	
Conducteur / Conductrice offset	1
Fabricant / Fabricante en industrie graphique	1
<b>CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS</b>	
Charpentier / Charpentière	1
Chef de chantier second oeuvre	1
<b>HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION</b>	
Commis / Commise de cuisine	2
Chef de cuisine	1
Employé polyvalent / Employée polyvalente d'hôtellerie	1
<b>INDUSTRIE</b>	
Menuisier-agenceur / Menuisière-agenceuse de cuisines ou de salles de bains	5
Menuisier / Menuisière	2
Chaudronnier soudeur / Chaudronnière soudeuse	1
<b>INSTALLATION ET MAINTENANCE</b>	
Mécanicien / Mécanicienne automobile	1
Responsable des moyens généraux en industrie	1
<b>SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE</b>	
Responsable de station d'eau potable	1
Technicien / Technicienne distribution en eau potable	1
<b>SUPPORT A L'ENTREPRISE</b>	
Administrateur / Administratrice réseau informatique	1
Aide-comptable	1
Directeur administratif et financier / Directrice administrative et financière -DAF-	1
<b>TRANSPORT ET LOGISTIQUE</b>	
Magasinier / Magasinière gestionnaire de stocks	1

Sources : SEFI, CPS, ISPF



**LES RECRUTEMENTS PAR DOMAINE**



- INDUSTRIE
- COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION
- HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION
- SUPPORT A L'ENTREPRISE
- COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMEDIA
- INSTALLATION ET MAINTENANCE
- SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE
- CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
- TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Sources : SEFI, CPS, ISPF

**LES OFFRES D'EMPLOI AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2017 - INDUSTRIE**



Au deuxième trimestre 2017, les offres d'emploi de l'industrie sont en hausse par rapport à la même période en 2016. Elles émanent principalement des industries manufacturières, et sont à pourvoir en CDD, à Papeete.

## DÉFINITIONS

**Offre d'emploi normal** : correspond aux offres d'emploi faites de manière spontanée par les employeurs.

**Offre d'emploi aidé** : correspond à toutes les mesures d'aide à l'emploi : offres d'emploi pour lesquelles l'employeur bénéficie d'un accompagnement financier pour l'embauche (= incitation à l'embauche).

**Postes offerts** : une offre d'emploi peut proposer plusieurs postes.

*Exemple : un employeur recherche deux secrétaires.*

De manière générale nous parlerons d'un nombre d'offres, sous-entendu un nombre de postes offerts.

**Poste pourvu** : poste sur lequel a été affecté un demandeur d'emploi. Un poste peut être pourvu par le SEFI ou par l'employeur (hors mise en relation via le SEFI).

**Ratio postulant pour une offre** : c'est le nombre de postulant(s) ramené à une offre d'emploi.

*Exemple : si 48 candidats postulent sur une offre de 2 postes de secrétaire, cela fait un ratio de 24 postulants pour une offre.*

**Domaine de formation / Secteur d'activité** : un domaine de formation se rapporte à un métier exercé par une personne, tandis que le secteur d'activité se réfère à l'activité exercée par une entreprise.

*Exemple : un demandeur ayant une formation dans le domaine de l'informatique peut travailler dans une entreprise de la construction, un hôtel... idem pour une secrétaire, un commercial...*

**Nombre d'entreprises RTE** : nombre d'entreprises déclarées actives au Répertoire Territorial des Entreprises.

**Nombre d'entreprises CPS** : nombre d'entreprises déclarées comme employeur auprès de la CPS. Entreprises qui déclarent des salariés à la CPS.

**Employeurs SEFI** : nombre d'entreprises différentes qui proposent des offres d'emploi via le SEFI.

**Effectifs salariés** : nombre de salariés déclarés par les entreprises (à la CPS).

**Qualification** : la qualification d'une personne dépend à la fois de son niveau scolaire et de son expérience professionnelle.

*Exemple : un BAC+2 qui a dix ans d'expérience (en tant qu'Agent de Maîtrise) peu prétendre à une validation des acquis de l'expérience lui procurant une qualification de Cadre.*

## RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

**Avertissement au lecteur** : sur l'ensemble des données présentées, merci de bien vouloir considérer que les totaux peuvent parfois différer de la somme des ventilations en raison des arrondis.

Les données présentées par le SEFI proviennent de l'enregistrement des offres et des demandes d'emploi en son centre de Papeete, et sur son site Internet. Les offres d'emploi sont collectées auprès des employeurs et les demandes d'emploi sont déposées par les personnes à la recherche d'un emploi.

Malgré l'obligation légale (délibération n° 91-029 AT du 24 janvier 1991) d'adresser les offres d'emploi au SEFI, des employeurs utilisent encore d'autres voies pour leurs recrutements (petites annonces, candidatures spontanées, connaissances). Parallèlement, tous les demandeurs d'emploi ne s'inscrivent pas systématiquement au SEFI lors de la recherche d'un travail.

Dès lors, les données qui suivent ne reflètent pas la réalité du marché du travail sur l'ensemble de la Polynésie française, mais donnent une image de l'activité du Service de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion professionnelles.

Par ailleurs, l'évolution du nombre de demandes d'emploi ou de demandes de stages de formation recensées par le SEFI dépend fortement du volume des offres d'emploi ou de formation proposées. En effet, plus le nombre d'offres est élevé et plus les demandeurs d'emploi s'inscrivent et fréquentent le SEFI.

Les offres d'emploi en entreprise regroupent les offres d'emploi normal proposées par les employeurs (elles représentent la plus grande part de nos offres) et les offres d'emploi aidé des entreprises du secteur marchand (incitations financières à l'embauche sous forme de contrats aidés ou de stages aidés en entreprise).

La validité d'une demande d'emploi est de 3 mois. Par conséquent, une demande d'emploi non réactualisée dans un délai de 3 mois devient caduque. Cette règle permet au SEFI de gérer un fichier de demandeurs d'emploi actualisé.

Les données SEFI sont traitées quatre fois par an par l'ISPF, à partir d'une copie de la base de données du SEFI. Ainsi les tableaux de bord BMO rendent compte de l'état des offres à un moment donné, état qui peut ensuite évoluer : si elles ne sont pas pourvues au moment de l'extraction de la base, elles peuvent très bien l'être dès le lendemain.

## TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF

Institut de la Statistique de la Polynésie française • BP 395 - 98713 PAPEETE • Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Fabien BREUILH • AUTEUR DE LA PUBLICATION : Claire TALVARD

Dépôt légal : Février 2018 • ISSN 2118-478 X • © ISPF

Date de publication : Février 2018

